



Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

Orientation du budget pour l'année 2018

Le conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables a adopté son budget 2018 lors d'une séance extraordinaire tenue le mercredi 13 décembre 2017. Nous avons réussi à établir un budget équilibré pour l'année 2018. Les objectifs visés dans la préparation du budget étaient d'assurer rigoureusement une saine gestion des deniers publics. Le conseil a décidé d'appliquer une diminution de 2% au taux de la taxe foncière, c'est à dire de 1,00 \$ du 100 \$ à 0,98 \$ du 100 \$. La vision de la municipalité est de continuer l'amélioration constante de la qualité de vie et le mieux-être des citoyens(ennes) de notre communauté, et ce, sans oublier de penser à demain.

Revenus	Budget 2017	Budget 2018	Écart
Taxes	527 991 \$	525 104 \$	(2 887 \$)
Transferts	219 107 \$	186 581 \$	(32 526 \$)
Service rendu	55 340 \$	52 840 \$	(2 500 \$)
Autres revenus	4 000 \$	3 000 \$	(1 000 \$)
Total des revenus	806 438 \$	767 525 \$	(38 913 \$)

Dépenses	Budget 2017	Budget 2018	Écart
Administration générale	152 585 \$	146 916 \$	(5 669 \$)
Sécurité publique	83 109 \$	73 351 \$	(9 758 \$)
Réseau routier	294 854 \$	284 990 \$	(9 864 \$)
Déneigement	103 635 \$	102 950 \$	(685 \$)
Hygiène du milieu	91 665 \$	78 858 \$	(12 807 \$)
Urbanisme	8 427 \$	12 280 \$	3 853 \$
Loisirs et culture	70 163 \$	68 179 \$	(1 984 \$)
Frais de financement	2 000 \$	0 \$	(2 000 \$)
Remboursement de la dette	0 \$	0 \$	
Total des dépenses	806 438 \$	767 525 \$	(38 913 \$)